Membres	11
Présents	8
Représentés	2
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

Commune de La Villetelle

Département de la Creuse

Séance ordinaire du conseil municipal du 5 juin 2026 à 10 heures selon la convocation du 1er juin 2026 à la mairie de La Villetelle, sous la présidence de Chantal PINGUET, maire.

Secrétaire de séance : Thérèse BAYART

Délibération n° 2026/21 du 5 juin 2026
Portant sur l'élection du délégué et des suppléants pour les sénatoriales

Présents : Mmes PINGUET Chantal, BAYART Thérèse, BŒUF Madeleine, DELATRONCHETTE Tiffany et HÉNAUX Camille
MM. MAROT Jérémy, LEGRAND Bruno et VIVIÈS René.

Absents : Mme de MONTGAILHARD Bérengère.

MM. FERRY Éric et MEYNARD Sylvain.

Mme de MONTGAILHARD Bérengère donne pouvoir à Mme PINGUET Chantal.

M. MEYNARD Sylvain donne pouvoir à M. LEGRAND Bruno

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°23-2026-05019-00030 pris en date du 19 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madeleine BŒUF, René VIVIÈS, Jérémy MAROT et Tiffany DELATRONCHETTE.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des 3 suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé aux votes.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées : Chantal PINGUET, Tiffany DELATRONCHETTE et Camille HENAUX

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents et représentés	**10**
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	**0**
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	**10**
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	**1**
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**9**
Majorité absolue	**5**

Ont obtenu :

- Mme Chantal PINGUET : 8 voix
- Mme Tiffany DELATRONCHETTE : 1 voix
- Mme Camille HENAUX : 1 voix

Madame Chantal PINGUET, née le 19 mars 1963 à Clermont-Ferrand (63), a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées : Jérémy MAROT, Thérèse BAYART, Madeleine BŒUF, Camille HENAUX et Tiffany DELATRONCHETTE.

Nombre de conseillers présents et représentés	**10**
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	**0**
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne)	**10**
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	**0**
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**10**
Majorité absolue	**6**

Ont obtenu :

- Mme Madeleine BOEUF : 9 voix
- Mme Thérès BAYART : 9 voix
- M. Jérémy MAROT : 8 voix
- Mme Camille HENAUX : 2 voix
- Mme Tiffany DELATRONCHETTE : 2 voix

Mme Madeleine BOEUF, née le 04/03/1947 à Crocq (23) a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Mme Thérèse BAYART, née le 12/11/1961 à Roubaix (59) a été proclamée élue au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

M. Jérémy MAROT né le 03/11/1986 à Clermont-Ferrand (63) a été proclamé élu au 1er tour et a déclaré accepter le mandat.

Fait à La Villetelle, les jour, mois et an susdits

Le maire, Chantal PINGUET.

MAIRIE DE LA VILLETELLE 77260